



CH-BIO-038

CERTIFICAT

N° 12538-08

ProCert AG atteste que les catégories de produits de l'entreprise

ASS, Société Coopérative des Sélectionneurs

Chemin de Martinet 1, 1510 Moudon

mentionnées ci-après remplissent les exigences de l'**ordonnance sur l'agriculture biologique suisse**** et du **cahier des charges Bio Suisse** :

semences, plants

Validité du certificat: 31 décembre 2022*

Décision de certification: Berne, le 15 juillet 2021



ProCert AG - Organisme certificateur

Raphael Sermet
Directeur du programme

Martin Widmer
Membre de la commission de certification



Sur la base de la certification, les produits ou groupes de produits certifiés peuvent être commercialisés comme produits biologiques. Les produits certifiés sont spécifiés sous www.procert.ch, 'Certificats'.

ID-Certificat: 77703

* Sous réserve de suspension ou de retrait de la certification entre-temps. Seul le registre officiel de ProCert (accessible sous www.procert.ch) atteste de la validité du présent certificat.

** Ce certificat répond aux exigences de l'Ordonnance fédérale sur l'agriculture biologique (RS 910.18) ainsi qu'aux règlements 834/2007 et 889/2008 de l'Union européenne.